

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

2010-2011 : une année sous le signe de la mobilisation et de la solidarité

Sherbrooke, le 21 juin 2011 – C'est lors de la séance régulière du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie qui se tenait le 15 juin dernier au Delta Sherbrooke, que le président et la directrice générale ont présenté aux membres du conseil d'administration et aux partenaires du milieu présents, les principales réalisations de la CRÉ de l'Estrie au cours de l'année 2010-2011.

« Vous constaterez que l'année qui vient de se terminer a été fort dynamique. La notoriété acquise par la CRÉ de l'Estrie, au fil du temps, en fait une instance fortement sollicitée et appréciée de ses partenaires. Ainsi son rôle de planification, de coordination et de concertation s'est actualisé de multiples façons selon les opportunités ou défis qui se sont posés au cours des douze derniers mois », de mentionner le président de la CRÉ de l'Estrie et préfet de la MRC du Granit, M. Maurice Bernier.

Quelques faits saillants de 2010-2011

Le rapport annuel 2010-2011 de la CRÉ de l'Estrie fait état des principales réalisations de la CRÉ de l'Estrie et donne un aperçu des nombreuses activités de concertation qu'elle initie ou auxquelles elle participe. Sans contredit, l'année s'est déroulée sous le signe de la mobilisation et de la solidarité. Voici un aperçu des faits saillants 2010-2011 :

- Mobilisation des élus de la région et des membres de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) pour formuler un avis sur le maintien de l'industrie du chrysotile en Estrie auprès du gouvernement du Québec.
- Réalisation du bilan de mi-parcours du Plan de développement de l'Estrie et adoption de 11 enjeux prioritaires pour la poursuite du Plan.
- Réalisation d'une démarche sans précédent pour élaborer une vision régionale intégrée sur le développement et la conservation des ressources naturelles et du territoire.
- Élaboration d'un cadre de référence, de concert avec des représentants d'organismes communautaires, gouvernementaux, institutionnels et du monde municipal pour convenir d'un projet d'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale qui reflétera les besoins de nos communautés et de leurs citoyens et citoyennes.
- Production d'un avis régional sur la stratégie d'aménagement durable des forêts.
- Poursuite des travaux pour améliorer le taux de diplomation des jeunes et accentuer la lutte au décrochage scolaire.

Fonds gérés par la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie gère annuellement 4 fonds¹ qui lui permettent de soutenir des projets issus d'organisations du milieu. Au total, des investissements de près de 2,5 M\$ ont été réalisés au cours de l'année pour soutenir le développement économique, social et culturel de la région.

« Certes, l'année 2010-2011 aura été marquée par des coupures significatives du Fonds de développement régional (FDR). Malgré celles-ci, la CRÉ de l'Estrie a maintenu le cap pour répondre à la réalité et aux besoins de nos milieux et de nos partenaires. À cet effet, le FDR aura permis de soutenir 19 projets structurants, 8 études et recherches et 3 ententes spécifiques, pour un investissement total de 1 278 500 \$. Cette année, pour chaque dollar engagé par le FDR, le milieu en a investi 7, ce qui constitue un effet levier significatif », de mentionner la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, M^{me} Marie-Hélène Wolfe.

Le président a conclu la présentation du rapport annuel en remerciant toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin aux travaux de l'organisation : « Si la CRÉ de l'Estrie est devenue un incontournable en matière de développement, c'est d'abord grâce à la contribution exceptionnelle de ses administrateurs, de son personnel, ainsi qu'à toutes les personnes engagées au sein de ses instances. Vous êtes plus de 300 à y avoir contribué. »

Le rapport annuel 2010-2011 de la CRÉ de l'Estrie est disponible sur son site web au www.creestrie.qc.ca, dans la section « Documentation », sous l'onglet « Publications ».

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca

¹ Le Fonds de développement régional, le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II, le programme d'acquisition de connaissances et valorisation de la ressource faunique et le Fonds régional d'investissement jeunesse.